

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 20 décembre 2018

DEUX NOUVEAUX PARKINGS POUR LES PENDULAIRES AVANT LA FÊTE DES VIGNERONS

Mesdames et Messieurs,

A partir du 3 janvier 2019, les pendulaires qui travaillent à Vevey pourront garer leur voiture sur deux nouveaux parkings Park&Ride aménagés en contrebas de la sortie de l'autoroute.

Dès le 3 janvier, et jusqu'au 15 octobre 2019, la place du Marché de Vevey sera fermée à la circulation et au stationnement en raison des préparatifs et de l'organisation de la Fête des Vignerons.

Pour faciliter les déplacements des pendulaires travaillant à Vevey et s'y rendant en voiture, deux parkings Park&Ride ont été aménagés par la Fête des Vignerons à la sortie de l'autoroute au nord de la ville, plus précisément à La Veyre-Derrey (150 places) et à Hauteville (70 places). Le prix du stationnement est de Fr. 8.— par jour ou Fr. 80.— par mois. Il comprend le billet Mobilis pour se rendre au centre-ville (ligne de bus VMCV 215 ou ligne de train MVR). Ces deux aires de stationnement seront disponibles dès le 3 janvier prochain.

Dans le but de maintenir une accessibilité optimale au centre-ville pour les visiteurs et les clients des commerces, les places de stationnement longue durée (11h) – aujourd'hui utilisées principalement par des pendulaires – verront leur durée de stationnement raccourcie à 3 heures dès le 3 janvier 2019. Cette modification concerne 215 places à l'avenue de Gilamont, à la rue des Bosquets et à la route de Blonay. Les 22 places de stationnement situées à la rue des Deux-Gares passeront à 2 heures au maximum.

A relever aussi que les parkings publics souterrains disséminés dans la ville restent accessibles selon leurs horaires respectifs. Le parking Manor, situé à proximité immédiate de la place du Marché, est désormais ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La disponibilité des places de parc libres en temps réel est affichée sur les panneaux électroniques aux entrées de la ville ou sur le géoportail régional Cartoriviera à l'adresse www.cartoriviera.ch/parkings.

Tous les détails liés au stationnement et à la circulation en ville de Vevey pendant la période de préparation de la Fête des Vignerons sont disponibles sur le site internet www.fetedesvignerons.ch/mobilite.

Fête des 20 Vignerons 19

Du 18 juillet
au 11 août

Grande Place
Vevey

Mesures de stationnement du 3 janvier au 14 juillet 2019

Reprise du dispositif pendant le démontage de l'arène :
du 12 août au 15 octobre 2019.

Les panneaux électroniques situés aux entrées de la ville informent les automobilistes du nombre de places de stationnement disponibles en temps réel. Ces informations sont également à disposition sur le site internet

www.parkings-riviera.ch.

La Grande Place est entièrement fermée à la circulation pour la construction de l'arène puis pour les répétitions avec les acteurs-figurants.

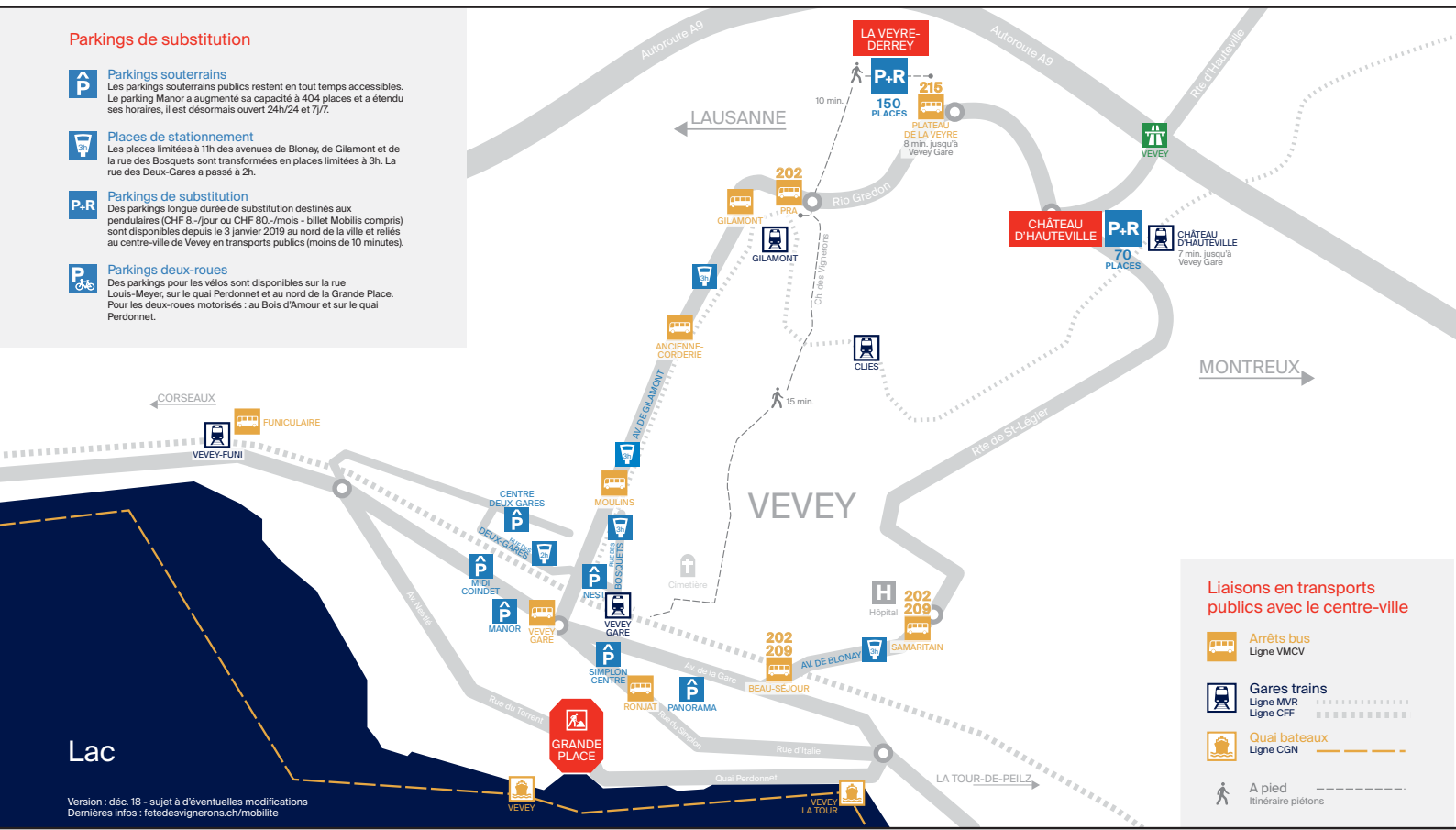
Parkings de substitution

P **Parkings souterrains**
Les parkings souterrains publics restent en tout temps accessibles. Le parking Manor a augmenté sa capacité à 404 places et a étendu ses horaires, il est désormais ouvert 24h/24 et 7j/7.





P **Places de stationnement**
Les places limitées à 11h des avenues de Blonay, de Gilamont et de la rue des Bosquets sont transformées en places limitées à 3h. La rue des Deux-Gares a passé à 2h.

P.R **Parkings de substitution**
Des parkings longue durée de substitution destinés aux pendulaires (CHF 8.-/jour ou CHF 80.-/mois - billet Mobilis compris) sont disponibles depuis le 3 janvier 2019 au nord de la ville et reliés au centre-ville de Vevey en transports publics (moins de 10 minutes).

P **Parkings deux-roues**
Des parkings pour les vélos sont disponibles sur la rue Louis-Meyer, sur le quai Perdonnet et au nord de la Grande Place. Pour les deux-roues motorisés : au Bois d'Amour et sur le quai Perdonnet.



Liaisons en transports publics avec le centre-ville

-  Arrêts bus
Ligne VMCV
-  Gares trains
Ligne MVR
Ligne CFF
-  Quai bateaux
Ligne CGN
-  A pied
Itinéraire piétons

Lac

